

31.07.2006 - 07:14 Uhr

comparis.ch analyse la carte de crédit M-Budget - M-Budget est la sur jumelle de Coop

Zurich (ots) -

La carte de crédit de M-Budget se voit attribuer une bonne note par le comparateur sur internet, comparis.ch, tout comme la carte de crédit de Coop. Pas étonnant puisque les deux cartes de crédits gratuites pourraient être jumelles : les cartes sont identiques à l'exception des commissions facturées pour les achats en devises.

Zurich, le 31 juillet 2006 - Migros vient de dévoiler à son tour sa carte de crédit : il n'y aura pas de cotisation annuelle à payer avec la "M-Budget Credit Card". Contrairement aux annonces précédentes dans lesquelles il était question d'une cotisation de 4,40 francs, Migros s'aligne sur Coop et ne facturera rien. Mi-juin, Coop avait lancé la première carte de crédit gratuite. La carte de crédit de Migros sera délivrée par la GE Money Bank.

Le site comparateur sur internet, comparis.ch, a comparé les deux cartes de crédit. Les comparer a été facile puisqu'elles sont pratiquement identiques. Aussi bien Migros que Coop se voient donc attribuer une bonne note pour leur carte de crédit gratuite. Aucune cotisation annuelle n'est facturée, que ce soit pour la carte principale ou pour la carte supplémentaire. Les agios en cas de paiement échelonné s'élèvent à 9,9 %, chez M-Budget tout comme chez Coop. En comparaison avec les autres cartes de crédit dont les taux d'intérêt oscillent entre 14 et 15 %, c'est très intéressant. "Pour qui fait ses achats en Suisse, ces deux cartes représentent un choix très intéressant" estime Martin Scherrer, l'expert es banques de comparis.ch.

La Mastercard plus de Coop, tout comme la Mastercard M-Budget, est cependant plus chère pour les retraits d'espèces aux automates. La commission s'élève à 3,75 %, avec un minimum de 5 francs pour un retrait en Suisse et de 10 francs pour un à l'étranger. Sur ce point, les deux chaînes sont donc jusqu'à deux fois plus chères que les produits concurrents. La seule différence entre les cartes réside dans le coût des paiements à l'étranger. Chez Migros, la commission pour paiement en devises est de 2 %, soit moins chère que celle facturée par Coop (2,5 %). Les deux cartes sont donc relativement chères lorsqu'on les utilise à l'étranger et les personnes payant beaucoup par carte à l'étranger ont intérêt à choisir une autre carte.

Quant à savoir si la Migros s'est donnée une chance de proposer sa carte à des conditions encore plus avantageuses... Peut-être. Mais il s'avère une fois de plus que le marché suisse est assez grand pour deux prestataires d'importance. "Ainsi, il n'est tout simplement pas nécessaire d'encore réduire les marges pour faire face à un concurrent les ayant déjà réduites" conclue M Scherrer, expert en matière de banques.

La carte de crédit M-Budget peut désormais être comparée sur www.comparis.ch.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler
P.D.G
Téléphone : 044 360 52 62
E-mail : media@comparis.ch
Internet: www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100513590> abgerufen werden.